

Réf: Dossier N° 039793

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAMARA GNINLKITA ALAIN BERANGER
TRANSPORT » en abrégé « C.G.A.B.T »

Siège social Abidjan, Abobo, BELLEVILLE, Lot 2555, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAMARA GNINLKITA ALAIN
BERANGER TRANSPORT » en abrégé « C.G.A.B.T »

Objet : Transport de personnes et de marchandises, Location de véhicules, Vente de véhicules ,Travaux BTP, Immobilisation (location-vente de terrain), Fourniture de bureau. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, BELLEVILLE, Lot 2555, Ilot 225

Dirigeant(s) : M CAMARA GNINLKITA ALAIN BERANGER
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05496 du 27/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26603/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

